

UVIGNAC

PREFECTURE DE L'HERAULT ARRIVEE LE

- 1 OCT. 2008

BUREAU DU COURRIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X° CANTON DE MONTPELLIE

Nombre de conseillers En exercice : 29

Présents : 24 Votants : 26

Date de la convocation: 19 septembre 2008

Nº 67

L'an deux mille huit et le vingt cinq du mois de septembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS: Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, MM CONTE, OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, Mile VAN ELST, MM SAUVAN, LE NGUYEN, TALBOT, FÉVRIER, BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY.

PROCURATIONS:

Mme ROMERO en faveur de Mme CARRETIER
M. GRÉPINET en faveur de Mme GAUZY CHABLE

ABSENTES:

Mmes FONS VINCENT, CONFAIS, TARAYRE

<u>AMENAGEMENT D'UN CENTRE VILLE – AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT - ANNULATION</u>

Rapporteur: Monsieur OUSSET

Par délibérations des 29 mai 2006 et 24 octobre 2007, le Conseil municipal avait décidé de recourir à la procédure de gestion des investissements en autorisation de programme/crédits de paiement, pour l'aménagement de la rue Poumpidou, de l'allée Saint-Sauveur, de la place de la mairie et de ses abords.

Des crédits avaient été inscrits aux budgets 2006 et 2007

Les travaux étant entièrement terminés, il est proposé au Conseil municipal d'annuler le reliquat de crédits ayant fait l'objet de cette autorisation de programme.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire